

Chapitre 1

Les enjeux d'un rattrapage durable

L'activité économique a affiché une progression d'un tiers depuis la crise de 2001. Grâce à des réformes macroéconomiques et structurelles de grande ampleur, la confiance s'est raffermie, les primes de risque ont diminué et l'investissement intérieur et étranger s'est intensifié. Cependant, la Turquie est l'un des pays qui ont le plus souffert de la plus grande prudence manifestée par les marchés financiers internationaux depuis le début de l'année et elle va devoir remédier à un certain nombre de problèmes afin de réduire au minimum le risque d'un retour à une alternance de phases d'expansion et de récession et d'assurer une croissance soutenue et durable. Il importe en priorité de renforcer encore les institutions budgétaires, monétaires et prudentielles pour permettre à l'économie de mieux résister aux chocs, ainsi que d'accélérer les réformes du marché du travail, des marchés de produits, des marchés agricoles et des systèmes de sécurité sociale et d'enseignement afin de mettre un terme à un dualisme très prononcé qui nuit à la croissance à long terme.

À la suite de la grave crise économique de 2001, des initiatives et réformes de grande ampleur ont été entreprises. Initialement motivées par l'accord de confirmation conclu avec le FMI et par le Programme national de convergence avec l'acquis communautaire, celles-ci ont été renforcées par le Plan d'action d'urgence de l'actuel gouvernement. À la suite de l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'UE à l'automne 2005, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de poursuivre le programme de réformes. Grâce à ces réformes et à un environnement international porteur, l'économie turque s'est redressée, enregistrant l'un des taux de croissance les plus forts de la zone OCDE. Cette croissance et l'écart positif de taux d'intérêt ont provoqué d'importantes entrées de capitaux, une appréciation sensible de la monnaie en termes réels et une détérioration du solde des opérations courantes, faisant craindre – si les déséquilibres venaient à persister – un retour à une alternance de phases d'expansion et de récession. Lorsque la situation des marchés internationaux s'est détériorée, au printemps 2006, et que les investisseurs ont fait preuve d'une plus grande prudence à l'égard des risques, la Turquie a effectivement vu son taux de change se déprécier sensiblement et sa prime de risque augmenter fortement. Les effets prononcés de la dégradation de l'environnement international sur la Turquie témoignent de sa vulnérabilité persistante sur le plan macroéconomique. Le principal enjeu à cet égard est manifestement de raffermir la confiance et d'éviter un retour à une alternance de périodes de forte croissance et de périodes de récession.

Le cadre microéconomique de l'activité d'entreprise est encore loin, malgré certains progrès, de faire preuve d'une flexibilité comparable à celle que l'on observe dans les autres pays de l'OCDE. Le cadre réglementaire régissant le secteur formel demeure rigide et continue d'inciter fortement les entreprises privées à mener une partie au moins de leurs activités dans l'économie parallèle. De ce fait, l'assiette des impôts reste étroite et la pression fiscale sur le secteur formel demeure considérable. En outre, les entreprises qui sont poussées vers le secteur informel restent de petite taille et ont un accès limité au crédit et à un capital humain de qualité, ce qui pèse sur les gains de productivité et sur le rythme du rattrapage.

Évolution économique récente et perspectives

Les réformes commencent à porter leurs fruits

Le redressement économique consécutif aux réformes a présenté l'avantage d'être entièrement attribuable au secteur privé. L'investissement des entreprises et la consommation des ménages ont entraîné une augmentation régulière de la demande, alors que la consommation et l'investissement publics sont restés faibles, conformément à un strict programme d'assainissement budgétaire. Le solde commercial, initialement positif du fait de la dépréciation prononcée de la monnaie en 2001, est devenu négatif par suite de sa forte appréciation en termes réels, stimulée par d'importantes entrées de capitaux. Ces entrées, composées dans une large mesure de placements de portefeuille mais comportant aussi une part croissante de crédits commerciaux à long terme et d'investissements directs

étrangers, ont directement contribué à l'expansion de la demande intérieure. Le processus de désinflation, mené par la Banque centrale récemment devenue indépendante, s'est poursuivi jusqu'en 2006, malgré la vigueur de la croissance mais à la faveur de l'appréciation de la monnaie (graphique 1.1).

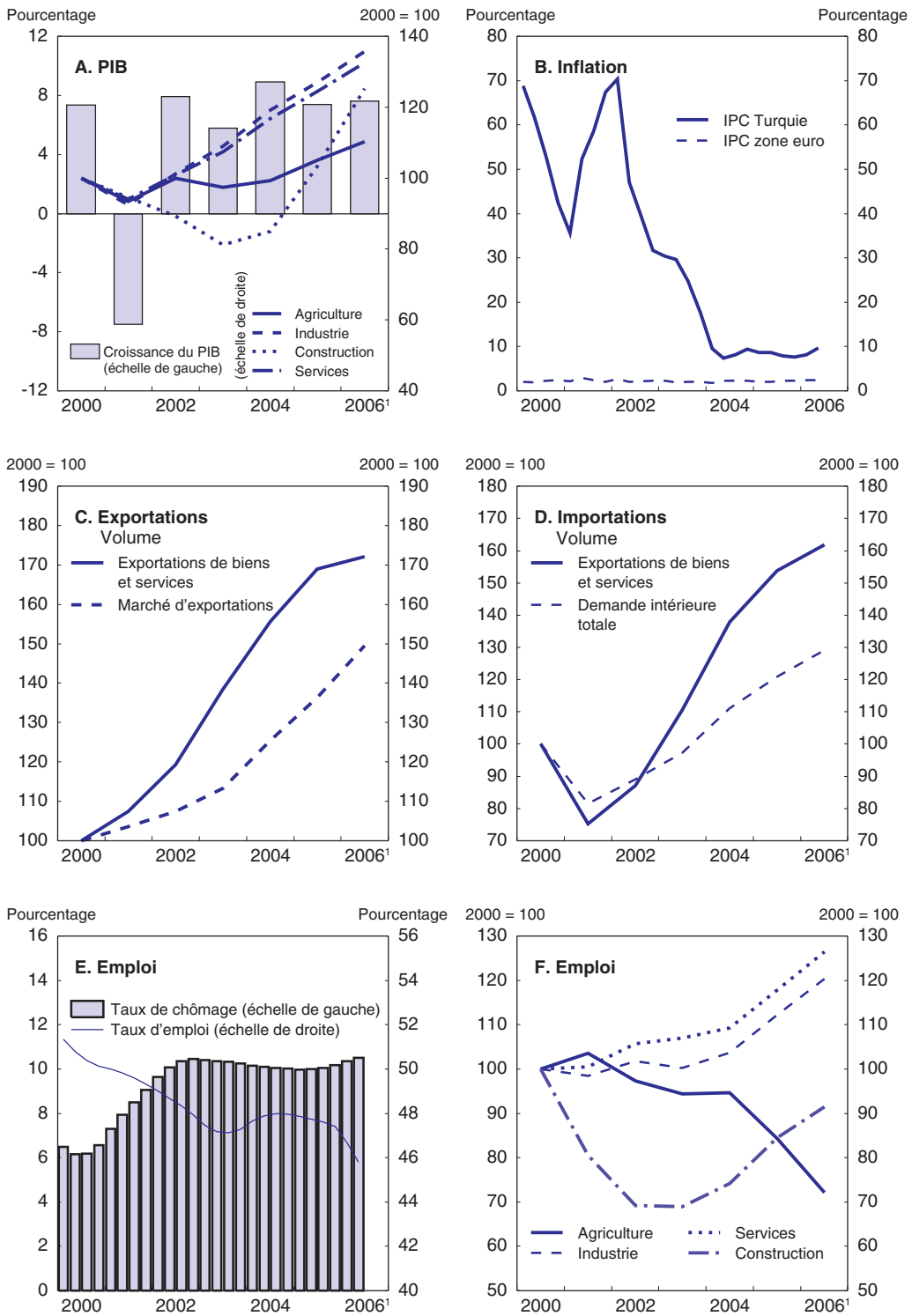
La vigueur de la demande intérieure et l'appréciation de la monnaie en termes réels ont provoqué un creusement prononcé du déficit du compte des opérations courantes, qui a atteint le niveau record de plus de 6 % du PIB en 2005; cette situation est jugée préoccupante. Si les entrées de capitaux contribuent au financement d'investissements qui renforcent le potentiel de croissance, il ne faut pas perdre de vue que l'accès plus facile au crédit a stimulé la consommation privée et accru l'endettement des ménages, à un rythme qui pourrait se révéler excessif. Dans ces conditions, le durcissement de la situation sur les marchés financiers internationaux au printemps 2006 (coïncidant avec l'apparition de certaines tensions politiques internes) a provoqué une vive dépréciation de la monnaie en mai et juin 2006. À la suite de cette dépréciation, les tensions inflationnistes, déjà présentes, se sont accentuées, et les anticipations d'inflation ont largement dépassé l'objectif retenu pour la fin de l'année. La Banque centrale a réagi en relevant sensiblement son taux directeur à plusieurs reprises, et les revenus réels, la consommation des ménages et l'investissement des entreprises devraient se tasser d'ici à la fin de l'année, en dépit de gains de compétitivité dans les industries exportatrices.

En dépit de l'instabilité récente, certains signes donnent à penser que les réformes engagées après la crise, soutenues par un ancrage crédible sur des repères externes, ont provoqué une « rupture structurelle » dans le processus de formation de capital et de croissance à long terme. Les réformes budgétaires, monétaires et bancaires, ainsi qu'un certain nombre de réformes touchant les marchés de produits et le marché financier, de même que la *convergence (tendancielle) apparente des politiques économiques vers des points de repère de l'OCDE et de l'UE*, ont favorisé une accélération de l'investissement intérieur et international. Le tableau 1.1 résume les principales réformes récentes et à venir, qui sont examinées dans le corps de l'Étude.

La Turquie a entrepris ce programme de réforme structurelle en s'appuyant sur d'importants points d'ancrage internationaux. Les règles de conditionnalité des accords de confirmation successifs avec le Fonds monétaire international comportent des objectifs et des délais définis d'un commun accord pour la réforme des institutions budgétaires, l'indépendance de la Banque centrale et les grandes privatisations. La Banque mondiale a apporté son appui technique et financier à la préparation des réformes du secteur agricole et de la sécurité sociale. En outre, le processus menant à l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Union européenne a fourni une occasion exceptionnelle de revoir et d'évaluer une large gamme de dispositions législatives et réglementaires à caractère économique, ainsi qu'une feuille de route et une assistance technique pour assurer leur convergence avec les normes européennes. La *convergence avec l'acquis communautaire* a revêtu une importance spéciale en ce qui concerne les réformes de la réglementation des marchés de produits, de la politique de la concurrence et des industries de réseau, particulièrement nécessaires au bon fonctionnement de l'union douanière entre l'UE et la Turquie.

Le tableau 1.2 résume les progrès de certaines réformes de convergence associées au lancement de négociations d'adhésion, en octobre 2005 (dans 17 des 35 chapitres pour lesquels les examens exploratoires et bilatéraux ont été achevés). Les autorités prévoient

Graphique 1.1. Évolution de la situation économique après les réformes



1. Les deux premiers trimestres de 2006 (non ajusté aux données saisonnières).

Tableau 1.1. Principales réformes économiques

Réformes mises en œuvre après la crise	Réformes à venir
Politique budgétaire	
<ul style="list-style-type: none"> – La loi de maîtrise et de gestion des finances publiques fait du budget central le principal instrument de la politique budgétaire. – Mise en place d'un cadre budgétaire triennal. – Instauration d'un système de classification fonctionnelle pour le budget et d'une comptabilité d'exercice. – Institution législative d'une budgétisation stratégique axée sur les résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> – Transparence totale des comptes des administrations publiques conformément aux normes comptables nationales. – Fixation d'objectifs de dépenses comme première étape vers la stabilisation automatique. – Mise en œuvre complète de la budgétisation fonctionnelle et de la comptabilité d'exercice. – Application totale de la budgétisation stratégique axée sur les résultats.
Politique monétaire	
<ul style="list-style-type: none"> – La Banque centrale devient indépendante de l'État et est chargée de veiller à la stabilité des prix. – Après quatre années d'indépendance, la Banque centrale a acquis une grande crédibilité. – Institution d'un ciblage explicite de l'inflation en 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer la crédibilité de la Banque centrale dans des conditions moins favorables sur les marchés financiers internationaux et face à la dépréciation de la monnaie et aux pressions inflationnistes qui en résultent.
Réglementation prudentielle	
<ul style="list-style-type: none"> – Nouveau cadre de réglementation prudentielle conforme aux meilleures pratiques internationales. – Les banques publiques deviennent totalement indépendantes de l'État et leurs missions sont expressément budgétisées. – Les banques privées sont recapitalisées suivant les règles du Comité de Bâle et les prêts intragroupe sont plafonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer l'efficacité et la gouvernance de l'Agence de réglementation et de supervision bancaires. – Réduire au minimum les risques systémiques pouvant résulter de l'exposition non bancaire au risque de change des entreprises contractant des emprunts auprès des banques.
Politique fiscale	
<ul style="list-style-type: none"> – Réduction des taux des impôts sur les sociétés et sur le revenu des personnes physiques, de même que des déductions et exemptions (élargissement des bases d'imposition et réduction des taux). 	<ul style="list-style-type: none"> – Appliquer pleinement le nouveau régime fiscal et éviter de rétablir des exemptions. – Améliorer l'administration des impôts en rendant pleinement opérationnelle l'Agence autonome de recouvrement des impôts.
Réglementation des marchés de produits	
<ul style="list-style-type: none"> – Simplification considérable des formalités de création de sociétés et des conditions d'accès au marché avec l'adoption de la loi sur le commerce en 2003. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les procédures d'autorisation sectorielles restent très contraignantes et devraient être simplifiées. – Il faudrait remédier au manque de cohérence interne du cadre juridique et réglementaire régissant l'activité d'entreprise. – Il faudrait accroître la fiabilité du système d'application du droit commercial en le simplifiant et en l'améliorant.
Réglementation du marché du travail	
<ul style="list-style-type: none"> – Le code du travail de 2003 a fait passer de 10 à 30 salariés le seuil à partir duquel s'applique la législation sur la protection de l'emploi, mais certains aspects de la législation sont devenus plus rigides qu'auparavant. 	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire sensiblement les taux des cotisations de sécurité sociale. – Réformer la législation sur la protection de l'emploi, notamment en remplaçant les indemnités de licenciement par une assurance chômage. – Réduire le salaire minimum en proportion du salaire moyen en ralentissant l'augmentation du salaire minimum et en modulant celui-ci suivant les régions.
Marchés financiers	
<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre réglementaire régissant les marchés financiers a été notablement renforcé. – Des Principes de gouvernement d'entreprise ont été publiés. – Les IDE importants dans le secteur bancaire ont été autorisés, permettant une amélioration de l'assise financière et la base de connaissances du secteur bancaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – Promouvoir une concurrence équitable entre les différentes catégories d'établissements financiers. – Achever la privatisation des banques publiques. – Réduire les taxes d'intermédiation financière.
Investissement direct étranger (IDE)	
<ul style="list-style-type: none"> – Le régime de l'IDE a été considérablement simplifié, la nouvelle loi sur l'IDE accordant le traitement national aux entreprises étrangères. 	<ul style="list-style-type: none"> – Éliminer les aspects discriminatoires qui subsistent, dans les procédures d'autorisation sectorielles et les politiques des collectivités locales, à l'égard des entreprises étrangères réalisant des investissements directs.

Tableau 1.1. Principales réformes économiques (suite)

Réformes mises en œuvre après la crise	Réformes à venir
Infrastructures	
<ul style="list-style-type: none"> – Les nouvelles dispositions législatives concernant l'électricité, le gaz naturel et les télécommunications sont conformes aux directives européennes sur la concurrence. – Les nouveaux transporteurs aériens sont autorisés à exploiter les lignes intérieures et internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer la pleine application des nouveaux règlements concernant l'électricité, le gaz naturel et les télécommunications grâce à une coopération entre les autorités de régulation sectorielles et l'autorité de la concurrence. – Mettre en place un nouveau cadre concurrentiel pour le secteur des transports.
Agriculture	
<ul style="list-style-type: none"> – Les mesures de soutien des prix qui provoquaient des distorsions ont été sensiblement réduites et remplacées par un soutien direct des revenus agricoles. – Le financement public des coopératives de commercialisation agricoles a été réduit. – La nouvelle loi sur l'agriculture de 2006 redéfinit les institutions et instruments pouvant être utilisés dans le cadre de la politique agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer la pleine application de la réforme conformément aux objectifs fixés et éviter de revenir aux achats d'intervention traditionnels. – Étayer la réforme au moyen de mesures juridiques complémentaires et de services en faveur du développement de l'agriculture commerciale. – Affecter davantage de fonds privés à des projets d'irrigation de première importance (les investissements ayant été freinés par les contraintes budgétaires).

de publier au total 54 réglementations primaires et 254 réglementations secondaires sur ces 17 chapitres au cours de la période 2006-2007. Elles entendent achever les examens exploratoires sur tous les chapitres à l'automne 2006 et préparer des programmes de réforme en vue d'adopter l'acquis les années suivantes. Ce plan d'action devrait stimuler le processus de réforme et accélérer la modernisation institutionnelle et juridique.

S'appuyant sur une méthodologie proposée par le Fonds monétaire international pour identifier les pays qui ont mis en œuvre d'importantes réformes au cours des deux dernières décennies¹, le graphique 1.2 montre que les réformes réalisées en Turquie ont déclenché une accélération de la croissance pendant plusieurs années, phénomène caractéristique de ce type de transition. Cette impulsion a été plus prononcée que dans les autres pays, en moyenne, pendant les premières années du processus de transformation. Les paramètres macroéconomiques fondamentaux et la cote de crédit internationale de la Turquie se sont aussi améliorés de façon très marquée au cours de cette période, malgré la persistance de sources de vulnérabilité importantes (graphique 1.3). De même, les entreprises internationales estiment que l'environnement des entreprises en Turquie est devenu plus favorable (graphique 1.4).

Position de la Turquie en termes de mobilisation des ressources et de productivité de l'économie

Malgré les avancées considérables des quatre dernières années, le niveau de la productivité du travail reste beaucoup plus bas en Turquie que dans les autres pays de l'OCDE, à l'exception du Mexique. Le niveau de mobilisation de la main-d'œuvre (taux d'activité et taux d'emploi de la population d'âge actif) demeure aussi le plus bas de la zone OCDE, comme on peut le voir au graphique 1.5. La Turquie a donc encore beaucoup de chemin à faire pour rattraper son retard sur le plan de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre.

La faible productivité moyenne ne signifie pas que celle-ci est médiocre dans toutes les branches, mais masque des résultats très variables suivant les secteurs d'activité. Le niveau de productivité tend à converger vers la moyenne OCDE dans certains segments du secteur des entreprises, alors qu'il est très bas dans d'autres segments, plus étendus. L'écart de productivité est important également entre les entreprises du secteur formel et celles du secteur informel, tandis que les entreprises « semi-formelles » ont en grande

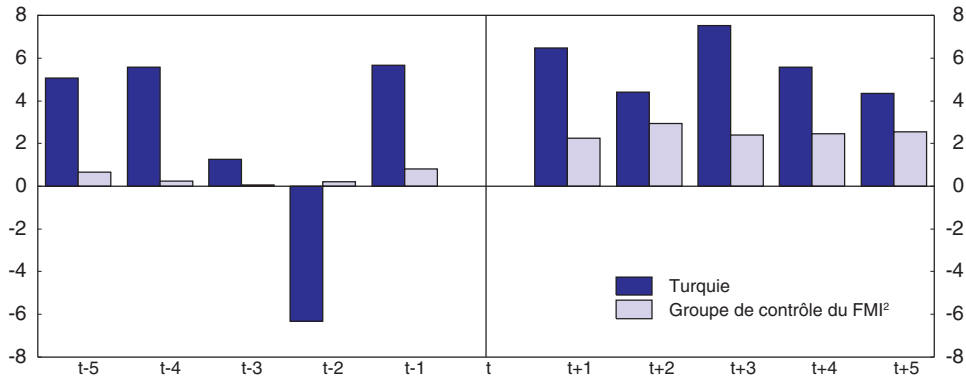
Tableau 1.2. **Négociations avec l'UE : quelques réformes de convergence achevées et prévues, 2005-2007**

Réformes de convergence achevées depuis l'ouverture des négociations d'adhésion en 2005	Principales réformes prévues pour la période 2006-2007
Union douanière et libre circulation des marchandises	
<ul style="list-style-type: none"> - Loi sur la simplification et la convergence du régime douanier commun avec l'UE - 26 réglementations secondaires destinées à simplifier les opérations douanières sur différents groupes de produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi sur la création et la mission de l'Agence turque d'accréditation - Nouvelle loi sur la sécurité des produits
Politique de la concurrence	
<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la déclaration obligatoire des accords d'entreprise et mise en place d'un régime de déclaration volontaire - Exemption en bloc des accords verticaux dans l'industrie automobile 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementations générales et sectorielles pour l'application de la loi sur la concurrence (transports maritimes, télécommunications, transport aérien, assurances et services postaux) - Nouvelle loi sur le suivi et le contrôle des aides d'État - Adoption d'un plan national de restructuration pour l'industrie sidérurgique
Marchés publics	
<ul style="list-style-type: none"> - Loi portant création de l'Agence des marchés publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Modifications de la loi sur les marchés publics - Nouvelle loi sur les contrats de marchés publics - Nouvelle loi sur les services d'utilité publique
Libre circulation des capitaux	
	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi portant création d'un Agence de lutte contre la fraude financière - Règlement d'application de la loi contre le blanchiment de l'argent
Services financiers	
<ul style="list-style-type: none"> - Loi sur l'activité bancaire - Loi sur les cartes de crédit bancaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi sur les services d'assurance - Réglementation des compagnies financières
Droits de propriété intellectuelle	
<ul style="list-style-type: none"> - Règlement d'application des droits de propriété intellectuelle pour les modèles industriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi sur les brevets - Nouvelle loi sur les marques
Politique commerciale et industrielle, droit d'établissement et liberté de fournir des services	
<ul style="list-style-type: none"> - Loi sur la coopération entre le gouvernement turc et l'Agence spatiale européenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi sur les services postaux - Nouvelle loi portant création de l'Agence turque pour l'investissement étranger - Nouvelle loi sur l'institution de qualifications professionnelles
Politique sociale et emploi	
<ul style="list-style-type: none"> - Loi sur la Caisse de sécurité sociale (unifiant des organismes jusqu'ici séparés) - Loi sur l'assurance sociale et les soins de santé universels (améliorant la viabilité budgétaire du système de retraite et élargissant la couverture maladie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi sur les syndicats - Nouvelle loi sur les conflits du travail - Nouvelle loi sur la santé et la sécurité au travail
Agriculture et développement rural	
<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle loi définissant un cadre de convergence avec (les objectifs évolutifs de) la Politique agricole commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Modification de la loi sur la production, la distribution et l'hygiène des produits alimentaires - Loi cadre sur les services vétérinaires - Nouvelle loi sur l'Agence de soutien au développement agricole et rural (IPARD)

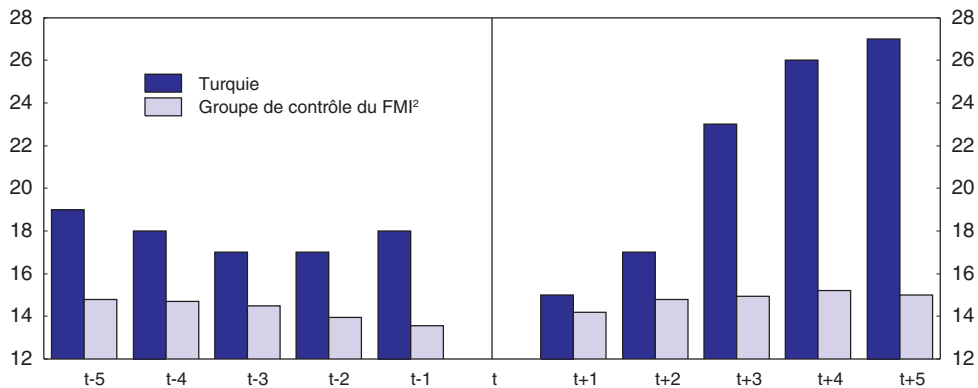
partie rattrapé leur retard au cours de la décennie écoulée et se situent aujourd'hui à un niveau de productivité intermédiaire (graphique 1.6). L'agriculture est une exception, dans la mesure où elle entre presque entièrement dans le secteur informel et emploie environ un tiers de la population active avec un niveau de productivité très bas. Améliorer la productivité des branches et entreprises les moins productives permettrait par conséquent d'accroître sensiblement les niveaux de productivité moyens. Cette convergence suppose que l'on remédie au dualisme très prononcé qui persiste sur le marché du travail, où les niveaux d'instruction inégaux des individus déterminent leur degré d'intégration dans la

Graphique 1.2. **Transition institutionnelle et croissance : position de la Turquie¹**

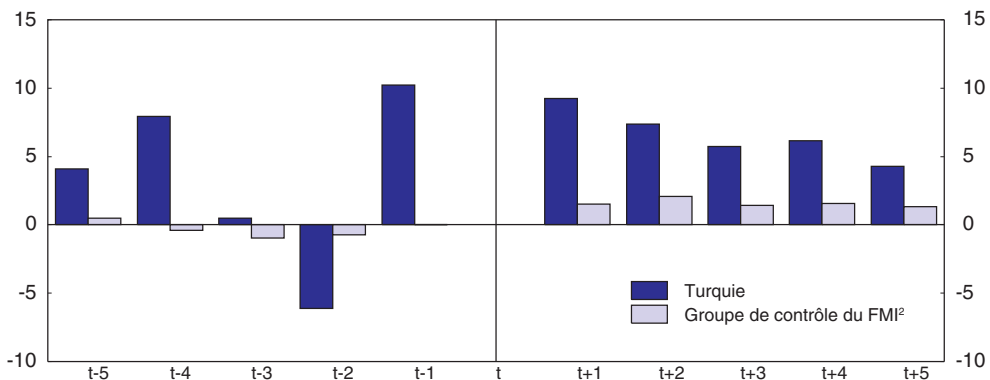
A. PIB réel par habitant



B. Investissement privé



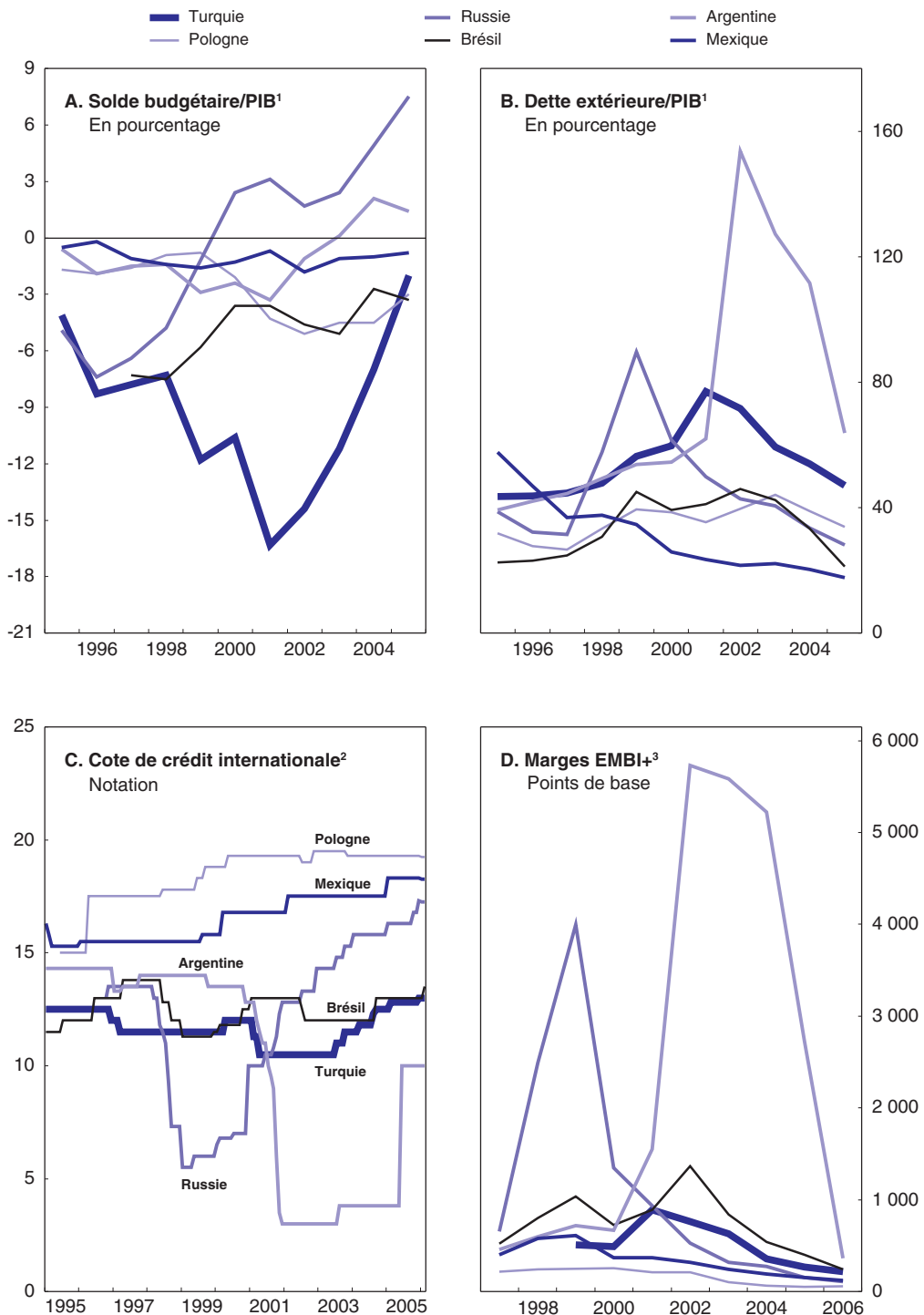
C. Croissance de la productivité



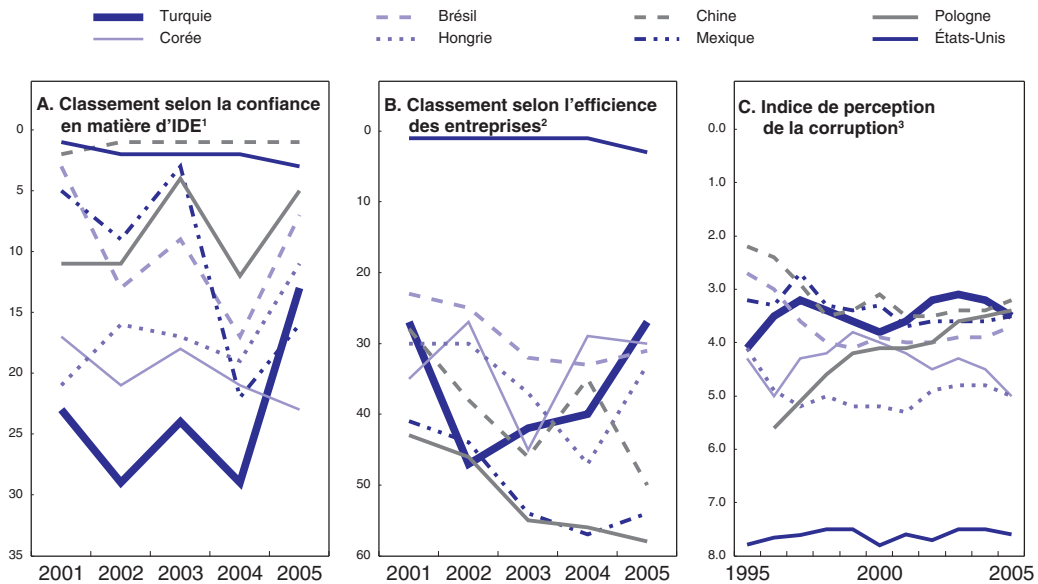
1. Banque centrale de Turquie et prévisions de l'OCDE pour 2005 et 2006.
 2. Pays ayant connu une transition institutionnelle sur la période 1970-2004. La transition institutionnelle est définie comme une augmentation significative (d'un écart-type ou plus) d'un ensemble composite d'indicateurs de la qualité macroéconomique. L'année de transition (t) est la première année où la moyenne mobile prospective sur plusieurs années de l'indicateur composite est sensiblement supérieure à la moyenne mobile rétrospective sur plusieurs années. L'année t pour la Turquie est 2001, les valeurs t + 5 sont des prévisions de l'OCDE.

Source : Banque centrale de Turquie, OCDE et FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, mai 2006.

Graphique 1.3. Équilibres macroéconomiques et cote de crédit internationale



1. Données budgétaires consolidées de l'Administration centrale présentées dans FMI, *Statistiques financières internationales*.
 2. Moyennes des notes attribuées par Moody's et S&P aux obligations publiques en monnaies locales et étrangères. Les notes de Moody's et S&P sont échelonnées de 0 (« Default » de Moody's et « D » de S&P) à 25 (« Aaa » pour Moody's et « AAA » pour S&P).
 3. L'indice d'obligations de marchés émergents + (EMBI+) mesure le rendement total des instruments d'emprunt des marchés émergents libellés en monnaies étrangères. Il représente le taux d'intérêt qui doit être versé en sus du taux des bons du Trésor américain à 30 ans, dont la prime de risque est présumée égale à zéro.
- Source : FMI-SFI, Banque mondiale, JP Morgan, Moody's, Standard & Poor's (S&P).

Graphique 1.4. **L'environnement des entreprises en Turquie et dans 7 autres pays, 1995-2005**

1. Les dirigeants de 1 000 sociétés financées par l'IDE ont été interrogés. L'indice est la note moyenne pondérée des réponses « élevée », « moyenne », « faible » et « sans intérêt » à une question concernant la probabilité d'un investissement direct sur un marché d'ici un à trois ans (Source : AT Kearney).
2. Des dirigeants d'entreprises internationales ont été interrogés. Le classement est établi en fonction de 68 critères d'enquêtes et de données statistiques, pour des catégories couvrant la productivité, le marché du travail, les aspects financiers, les pratiques de gestion et les attitudes et valeurs (Source : IMD).
3. Des dirigeants d'entreprises internationales et des experts ont été interrogés. L'indice combine des données d'enquêtes pour évaluer le niveau de corruption entre 0 (corruption) et 10 (aucune corruption). Dans ce graphique inversé, une tendance à la hausse dénote une corruption croissante (Source : ICCR).

Source : AT Kearney, International Institute for Management Development, The Internet Center for Corruption Research (ICCR).

population active – notamment dans le cas des femmes – et leur aptitude à travailler dans le secteur formel plutôt que dans l'économie parallèle.

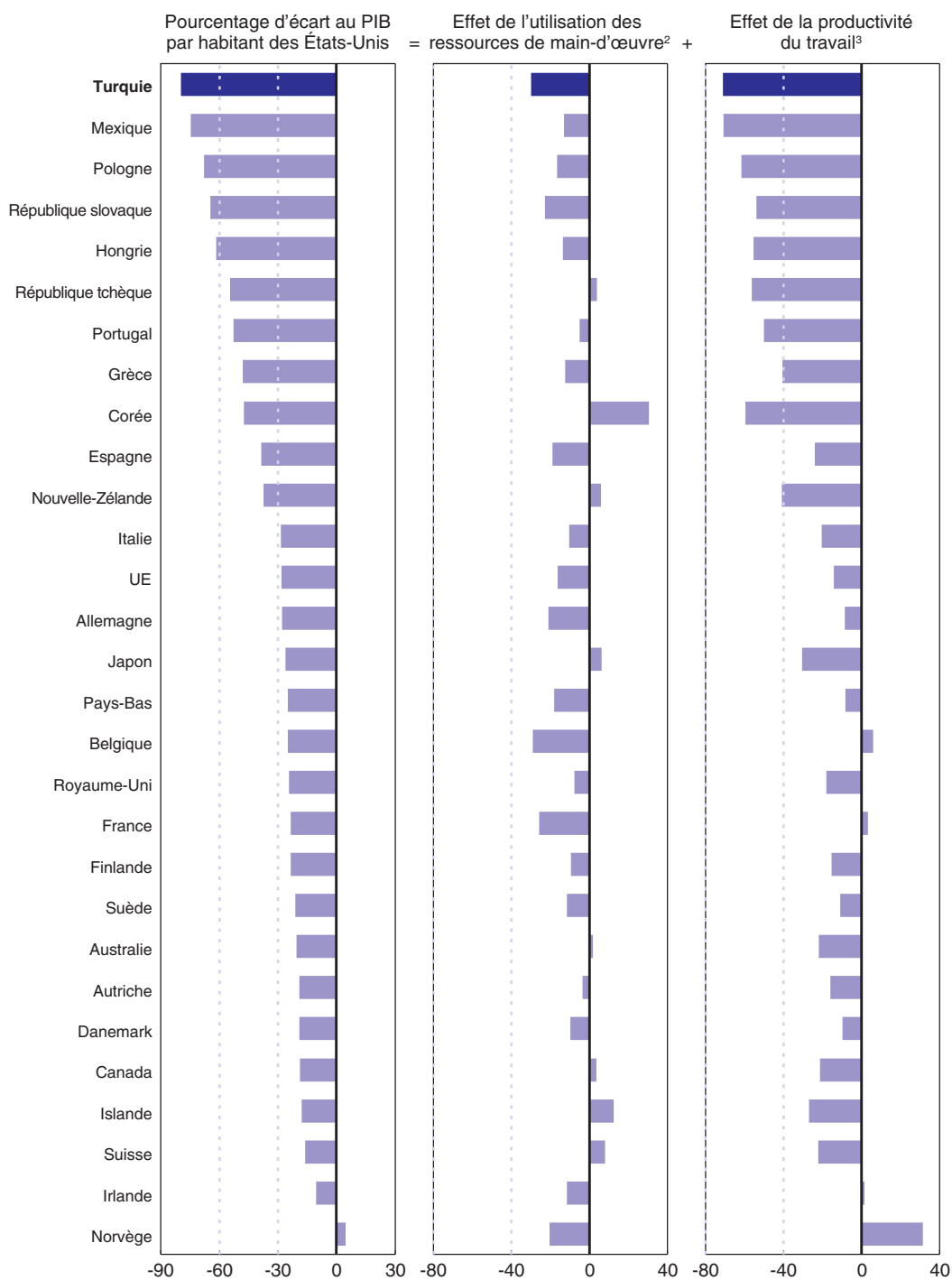
Il serait par ailleurs possible de renforcer le potentiel de croissance en veillant à la bonne intégration des jeunes de plus en plus nombreux qui vont arriver sur le marché du travail dans les années à venir et en accroissant l'utilisation de la main-d'œuvre potentielle existante. Or, le marché du travail n'est pas suffisamment flexible pour absorber la totalité des nouveaux venus ou les travailleurs qui ont perdu leur emploi dans des secteurs en déclin, notamment l'agriculture, en dépit de la forte progression de l'emploi non agricole ces dernières années. C'est la raison pour laquelle le taux de chômage reste supérieur à 10 % malgré une croissance plus soutenue, et le « sous-emploi » est également élevé² (graphique 1.7).

Perspectives

La forte baisse du taux de change en mai et juin 2006 a amplifié l'accélération de l'inflation qui s'était amorcée en avril, les prix dépassant la fourchette d'incertitude pour cette période et les anticipations d'inflation pour la fin de l'année étant largement supérieures à l'objectif officiel (voir chapitre 2). Face à cette sérieuse remise en cause de sa crédibilité, la Banque centrale a fortement relevé les taux d'intérêt. A court terme, cet ajustement du taux de change et le resserrement monétaire qui en résulte vont entraîner

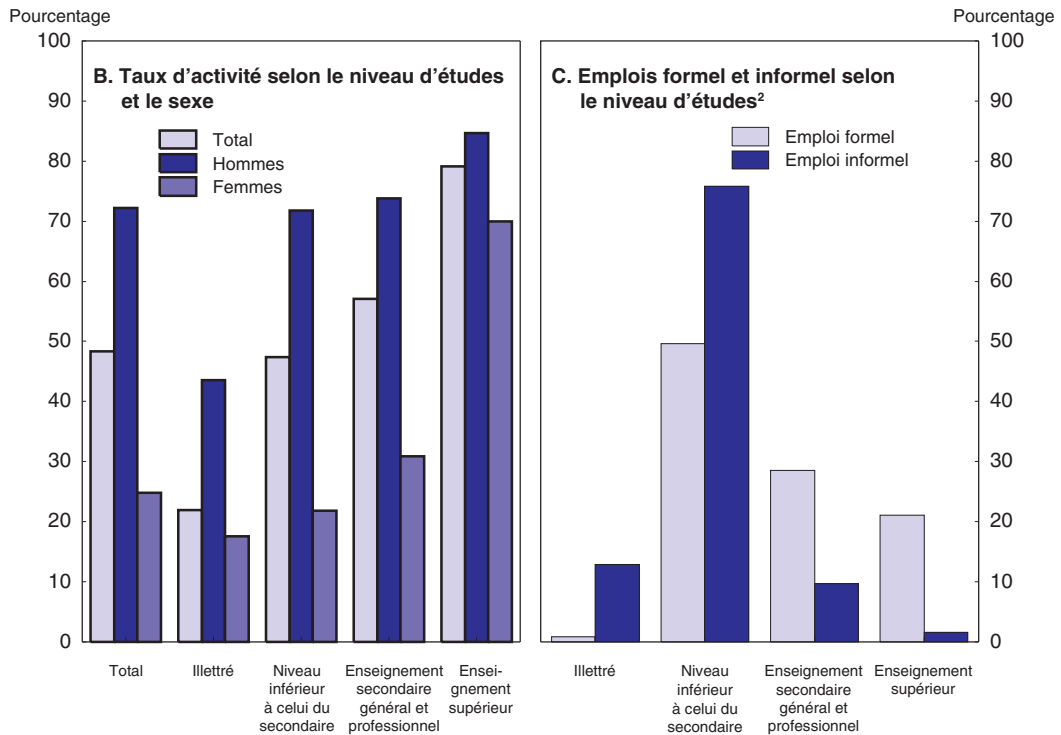
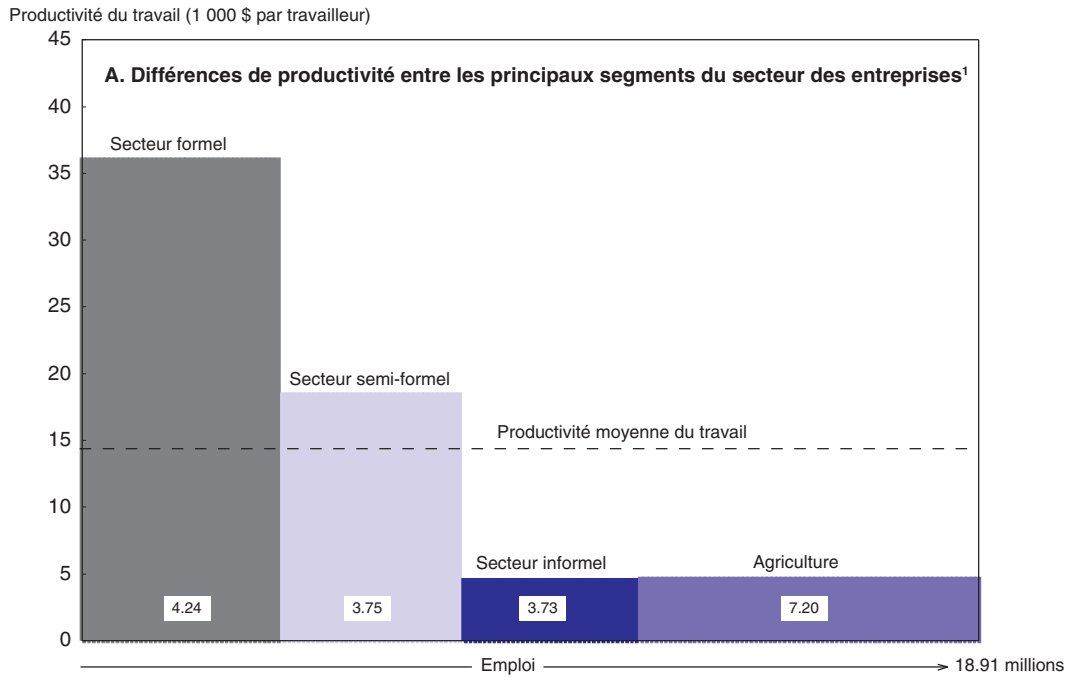
Graphique 1.5. Sources des écarts de revenu réel, 2004¹

PPA, 2000



1. Écart en pourcentage par rapport au niveau des États-Unis.
2. L'utilisation des ressources de main-d'œuvre est mesurée d'après la durée tendancielle totale du travail rapportée à la population.
3. La productivité du travail est mesurée d'après le PIB tendanciel par heure travaillée.

Graphique 1.6. **Distribution inégale de l'utilisation de la main-d'œuvre et de la productivité du travail**

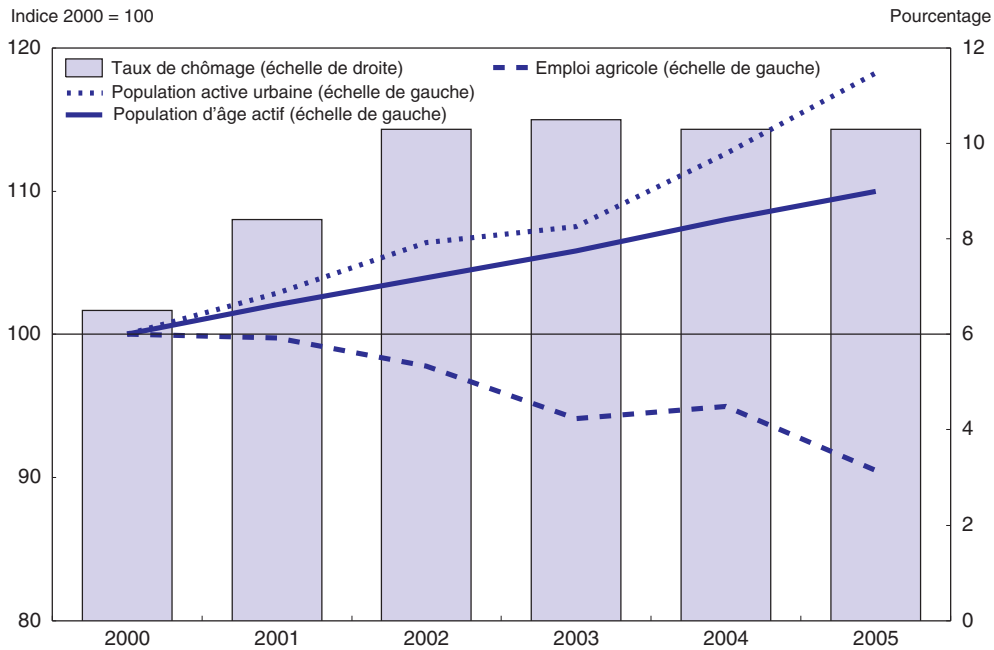


1. Estimations de l'OCDE.

2. Part des travailleurs des secteurs formel et informel dans la population d'âge actif selon le niveau d'instruction.

Source : TURKSTAT, Organisme central de planification, OCDE.

Graphique 1.7. Croissance de la population d'âge actif, sorties de travailleurs du secteur agricole et chômage



Source : TURKSTAT et OCDE.

un ralentissement de la croissance du PIB, en dépit des gains de compétitivité engendrés par la dépréciation. Si l'on s'attendait à un ajustement du taux de change à la suite de l'appréciation de la monnaie, le retournement de tendance a été beaucoup plus rapide et prononcé que prévu. Avant cet ajustement, la désinflation souhaitée risquait de se traduire par une appréciation prolongée du taux de change et des pertes de compétitivité. A court terme, le principal enjeu est désormais de préserver la confiance.

Néanmoins, les perspectives économiques à moyen terme restent favorables, à condition que la politique budgétaire et la politique monétaire conservent leurs orientations fondamentales et qu'elles soient étayées par de nouveaux progrès en matière de réforme structurelle. Il faut pour cela préserver la confiance des acteurs économiques nationaux et internationaux dans la capacité et la volonté de la Turquie de maintenir l'orientation générale de ses politiques et de mener à bien un ambitieux programme de réforme, notamment en préservant un environnement politique propice aux réformes (encadré 1.1).

Encadré 1.1. Le climat politique est-il important pour les réformes ?

La confiance des acteurs économiques nationaux et internationaux dans l'orientation de la politique économique a largement contribué à la forte diminution des primes de risque dont la Turquie faisait l'objet entre 2001 et 2005; l'ensemble des principaux partis et forces politiques ont participé à l'adoption et à la mise en œuvre du programme de réforme d'après 2001, lui conférant ainsi un large soutien et une grande crédibilité.

Immédiatement après la crise, le programme économique a d'abord été élaboré par une coalition regroupant des partis de centre-gauche et de centre-droit et des partis nationalistes. Le seul autre grand parti – l'AKP – était alors dans l'opposition. Lorsque celui-ci est arrivé au pouvoir avec 34 % des suffrages et la majorité des sièges au Parlement en novembre 2002, il a confirmé son attachement aux réformes. Par la suite, le nouveau gouvernement a appliqué le programme sans retard (peut-être même plus rapidement que ne l'aurait sans doute fait un gouvernement de coalition). Il a ensuite renforcé les deux points d'ancrage internationaux sous-tendant ce programme en renouvelant l'accord de confirmation avec le FMI et en ouvrant des négociations d'adhésion avec l'Union européenne en 2005 (voir tableau 1.1 et 1.2 plus haut).

Ce programme de réforme a représenté une avancée considérable en termes de convergence de la Turquie vers les institutions macroéconomiques et microéconomiques des autres pays de l'OCDE. Le préambule du premier programme économique décrivait la transformation visée par les réformes dans les termes suivants : « Les problèmes macroéconomiques que connaît la Turquie ont apparemment leur origine dans une dynamique de la dette qui n'est pas viable... Leur cause fondamentale réside dans une lutte entre la politique et l'économie, l'État et la société pour la recherche de rentes. La crise de 2001 a démontré que cette situation n'est pas viable. La majorité de la population souhaite qu'un terme soit mis à ce processus de « partage des rentes ». Aucun privilège ne sera accordé à des intérêts particuliers, aucun acteur économique n'a à craindre une concurrence déloyale et tous les acteurs doivent consacrer leurs efforts à l'accroissement de la production, de la productivité et de l'emploi. Les autorités s'efforceront d'offrir de meilleurs services d'enseignement, de santé et de justice à la population, au lieu d'essayer de répondre aux demandes d'avantages venant de toutes parts. Les conditions de l'activité publique et commerciale ne seront plus les mêmes. Tel est l'objectif ultime de ce programme »¹.

Entre 2001 et 2006, des réformes ont été progressivement engagées dans un large éventail de domaines et des progrès considérables ont été accomplis. A partir de 2007, à l'approche d'élections présidentielles et parlementaires, le climat politique entourant les réformes pourrait se modifier. Les coûts à court terme des réformes pour certains groupes pourraient devenir plus visibles que leurs retombées économiques et sociales à long terme. Dans ce contexte, il importe de préserver l'important excédent budgétaire primaire et de poursuivre les réformes structurelles. Toute nouvelle initiative que pourraient prendre les autorités pour atténuer les risques entourant la poursuite des réformes contribuerait à raffermir la confiance.

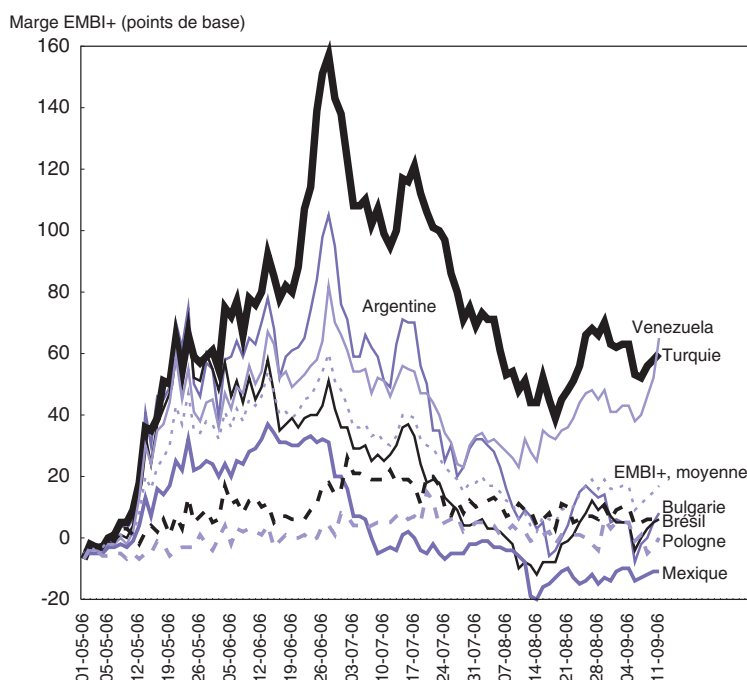
L'environnement politique en Turquie a été stable ces dernières années, notamment durant la période de crise. Pourtant, la prime de risque dont la Turquie faisait l'objet a augmenté chaque fois que des tensions sont apparues dans ce système de gouvernance, pour revenir à la normale une fois les tensions apaisées². Il apparaît donc important d'éviter ces tensions afin de consolider la confiance intérieure et internationale.

1. Préambule au « Programme pour une économie plus forte » adopté en mai 2001.

2. Voir *Études économiques de l'OCDE : Turquie*, 2004.

Encadré 1.1. Le climat politique est-il important pour les réformes ? (suite)

Graphique 1.8. Augmentation de la prime de risque appliquée à la Turquie sous l'effet d'une prudence accrue des marchés internationaux à l'égard des risques

Variation cumulée par rapport au niveau du 1^{er} mai 2006

Source : JP Morgan.

Gérer les risques macroéconomiques et améliorer la résistance aux chocs

Par comparaison avec les économies plus avancées, la Turquie reste très vulnérable aux caprices des investisseurs internationaux et à leurs changements de comportement à l'égard des risques. Cela tient au fait que la Turquie ne mène que depuis relativement peu de temps une politique responsable en matière de gestion macroéconomique. Les résultats enregistrés depuis plusieurs années sur le plan budgétaire sont tout à fait remarquables, mais ils tiennent dans une large mesure à une ferme volonté politique et non à une refonte des institutions budgétaires. Bien que les institutions et processus budgétaires aient été sensiblement aménagés ces dernières années grâce à de nouvelles lois, ces nouvelles dispositions devraient être intégralement appliquées, et des améliorations sont encore possibles. Par conséquent, les seuils de vulnérabilité, en termes de dette publique et de dette extérieure, restent beaucoup plus bas pour la Turquie que pour les économies plus avancées. En outre, compte tenu de l'instabilité récente du taux de change, jointe à une balance courante très déficitaire, la Turquie risque de connaître des chocs plus sévères que ceux qui se sont produits récemment, auquel cas la baisse tendancielle de la dette publique et de la dette extérieure observée depuis quelque temps pourrait s'inverser.

Ces risques incitent à penser que la Turquie pourrait tirer un très large profit d'une nouvelle amélioration de la solidité et de la transparence de ses institutions budgétaires. S'agissant de la politique monétaire, après avoir bien établi sa crédibilité, la Banque centrale a récemment subi un revers avec la poussée inattendue d'inflation et les répercussions probablement importantes de la dépréciation récente de la monnaie. Il importe donc de rétablir la crédibilité en ramenant l'inflation sur la trajectoire descendante préalablement annoncée.

Le chapitre 2 examine les enjeux de la stabilité macroéconomique, en s'attachant en particulier aux questions ci-après :

- Que faut-il faire en priorité pour améliorer encore la transparence, la stabilité et la permanence des institutions et processus budgétaires?
- Comment rétablir la crédibilité de la Banque centrale après la poussée inattendue de l'inflation en 2006 et la dépréciation récente de la livre turque?
- En quoi une accélération des réformes structurelles peut-elle faciliter la désinflation, notamment dans les secteurs qui ne sont pas exposés aux échanges internationaux? Dans quelle mesure la réforme structurelle peut-elle aussi améliorer la qualité des flux de capitaux et la résistance de l'économie aux chocs?
- Comment limiter la vulnérabilité des banques et des entreprises aux fluctuations du taux de change? Les dispositions prudentielles en vigueur dans le système bancaire doivent-elles être renforcées, compte tenu du déséquilibre considérable entre les monnaies de libellé des actifs et des passifs dans le secteur des entreprises?

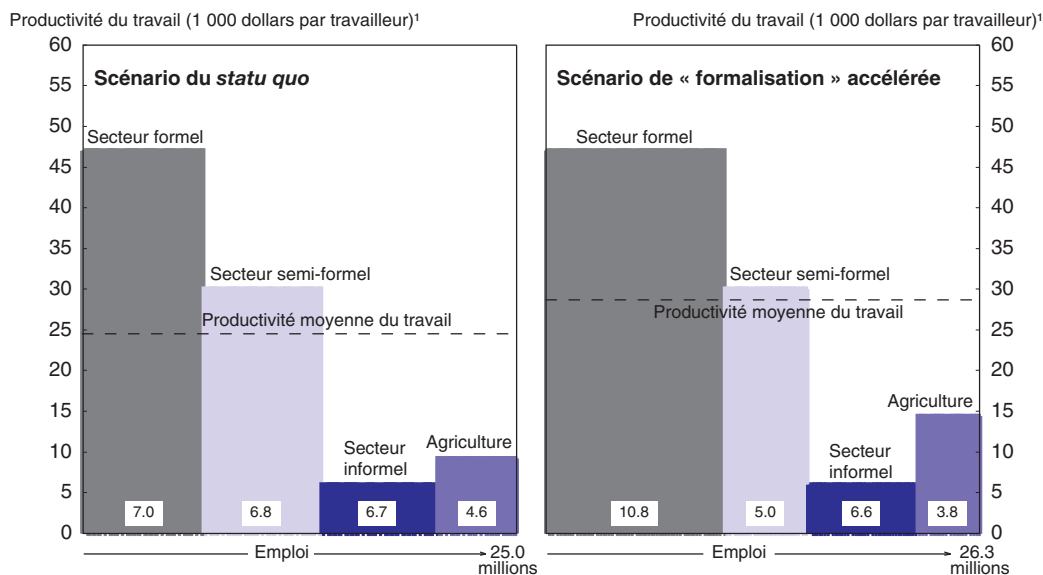
Approfondir les réformes structurelles pour faciliter un rattrapage rapide

Un rattrapage durable et rapide des niveaux de vie ne sera possible que si le secteur formel, qui crée les emplois les plus productifs, développe tout son potentiel. Il faudra pour cela mettre un terme au dualisme prononcé entre le secteur formel et le secteur informel.

Le rythme auquel les ressources peuvent être transférées vers le secteur formel influera sur le sentier de croissance à moyen terme de l'économie. Pour en illustrer les effets possibles sur la croissance à moyen terme, le graphique 1.9 présente deux scénarios, l'un reposant sur l'hypothèse d'une mise en œuvre relativement lente des réformes structurelles destinées à faciliter le développement du secteur formel (*statu quo*) et l'autre supposant un processus de réforme plus rapide³. On voit clairement que la croissance à moyen terme est différente. Dans le premier cas, le niveau moyen de la productivité du travail n'atteint que 36 % de la moyenne OCDE de 2005 au bout de dix ans, alors qu'il avoisine 43 % de la moyenne OCDE si les réformes sont mises en œuvre rapidement. Si le *statu quo* se traduit par une croissance tendancielle du PIB de 4½ pour cent par an, le second scénario fait monter le taux de croissance tendancielle à plus de 6½ pour cent. Il s'agit là de quantifications purement mécaniques de certaines hypothèses, et non de scénarios élaborés. Elles révèlent néanmoins qu'une accélération du processus de « formalisation » pourrait influencer de façon substantielle sur les résultats à moyen terme (graphique 1.9).

Graphique 1.9. Des réformes hypothétiques d'ampleur inégale aboutissent à des sentiers de croissance différents à moyen terme

Horizon 2015



1. USD de 2005 (taux de change TRY/USD de 2005).

Principales hypothèses de productivité :

- La productivité du secteur formel suit le rythme de croissance de la zone de l'OCDE au cours des 10 dernières années, soit 1.75 %.
- La productivité du secteur « semi-formel » augmente de 4 % en moyenne, effaçant son retard de productivité d'environ un quart sur le secteur formel.
- La productivité du secteur informel augmente de 2 % en moyenne, réduisant très lentement son retard sur le secteur formel.
- La productivité agricole augmente : i) de 3.9 % en moyenne dans le scénario de *statu quo* (taux identique au taux de croissance de la productivité totale découlant des hypothèses ci-dessus) et ii) de 8.9 % en moyenne dans le scénario de *formalisation accélérée* (de façon que la Turquie rattrape le niveau de productivité de l'Espagne de 2005 à l'horizon 2025).

Pour mémoire :	<i>Statu quo</i>	« Formalisation » accélérée
Croissance moyenne du PIB réel 2006-2015 (%)	4.5	6.7
Croissance de la population active 2006-2015 (%)	2.4	2.8
Croissance de l'emploi total 2006-2015 (%)	2.9	3.4
Taux de chômage 2015 (%) :	8.0	7.0

Quatre aspects des politiques publiques exercent une influence particulièrement importante sur l'ajustement structurel requis : i) une simplification complète de la réglementation applicable au secteur des entreprises, ii) de nouvelles réformes du système de sécurité sociale, iii) des réformes du système éducatif et iv) la poursuite de la réforme agricole.

Simplifier la réglementation applicable au secteur des entreprises

Le secteur des entreprises s'est redressé depuis 2001, avec une augmentation des créations d'entreprises, une forte expansion de l'investissement privé et une accélération des gains de productivité supérieure à la tendance. Cela étant, les entreprises sont aussi confrontées à de nouveaux enjeux importants dans le nouvel environnement qui est le leur : i) l'appréciation de la monnaie en termes réels a nui à la compétitivité de nombreuses activités – même si la dépréciation du taux de change au milieu de 2006 a compensé en

partie cette perte de compétitivité, ii) la concurrence de plus en plus vive des pays à bas coûts fait peser une menace croissante sur les industries de main-d'œuvre, iii) les coûts de main-d'œuvre sont relativement élevés en raison du niveau du salaire minimum par rapport au salaire moyen et du coûteux système de protection de l'emploi et d'indemnités de licenciement. Compte tenu des charges qui pèsent sur les entreprises, nombre d'entre elles se retrouvent dans le secteur informel, ce qui limite leur capacité de développer leur capital humain et physique, d'exploiter les économies d'échelle et de constituer des partenariats internationaux.

Le chapitre 3 examine comment accroître la productivité, la compétitivité et la création d'emplois dans le secteur formel grâce à une simplification délibérée de la réglementation. Les questions ci-après y sont examinées :

- Dans quelle mesure la réglementation du marché du travail et des marchés de produits, les salaires minimums légaux, les cotisations de sécurité sociale et les obstacles institutionnels empêchent-ils les entreprises et les travailleurs de participer à l'économie formelle et comment ces obstacles pourraient-ils être réduits ?
- Les contraintes sont-elles particulièrement coûteuses pour les entreprises moyennes dynamiques qui contribuent dans une large mesure à la croissance des exportations, de la production et de l'emploi ? Ces entreprises se heurtent-elles à un « plafond de verre » qui les empêche de continuer à se développer en raison de leur statut semi-formel ?
- Les grandes entreprises très productives du secteur formel, y compris celles qui résultent d'investissements directs étrangers (IDE), auraient-elles un potentiel de croissance nettement plus important si l'environnement réglementaire était simplifié ?
- Des branches aujourd'hui considérées comme « condamnées » par la concurrence des pays à bas salaires pourraient-elles se redresser en partie grâce à de telles réformes ?

Faire en sorte que le système de retraite fasse moins obstacle au développement du secteur formel

La réforme engagée en 2006 a considérablement amélioré la viabilité du système de retraite, même si celui-ci continuera d'enregistrer d'importants déficits pendant des décennies en raison du maintien d'un âge minimum d'ouverture des droits trop bas et de la lente transition vers les nouveaux paramètres. Malgré cette réforme, le système de retraite demeure un obstacle important à une expansion plus rapide du secteur formel. Cet obstacle revêt deux aspects : premièrement, les incitations à la cessation anticipée d'activité semblent pousser de nombreux travailleurs d'âge moyen vers le secteur informel ; deuxièmement, les taux de remplacement généreux nécessitent des taux élevés de cotisations de sécurité sociale, qui contribuent à des coûts minimums de main-d'œuvre relativement importants, rendant peu rentable l'emploi de travailleurs dans le secteur formel.

Le chapitre 4 propose d'autres réformes destinées à faire en sorte que le système de retraite fasse moins obstacle au développement du secteur formel, en mettant l'accent sur les questions suivantes :

- Quelles autres mesures pourrait-on prendre pour encourager les personnes d'âge moyen qui ont déjà droit à une pension à rester dans le secteur formel ou à y retourner ?
- Quelles réformes génératrices d'économies serait-il possible de mettre en œuvre pour financer une réduction substantielle du taux des cotisations de sécurité sociale ? Dans quelle mesure d'autres réformes aideraient-elles à financer une telle réduction ?

- Y aurait-il lieu d'aligner la valeur de la pension de base (pension servie aux personnes de 65 ans et plus n'ayant pas d'autre revenu, y compris les anciens travailleurs du secteur informel) sur le seuil de pauvreté absolu ou général?
- Faudrait-il rapprocher plus rapidement que prévu l'âge de la retraite dans le secteur formel de celui que l'on observe dans le secteur informel, à savoir 65 ans?

Renforcer les gains de productivité à long terme en améliorant le système éducatif

En moyenne, le système éducatif aboutit à des résultats moins satisfaisants que dans les autres pays de l'OCDE. Dans les meilleurs établissements, en revanche, les niveaux sont très élevés. Cette situation tient au fait que le système vise traditionnellement à assurer une bonne éducation aux élèves les plus capables, qui reçoivent une bonne préparation pour des emplois dans le secteur formel. Par contre, la qualité des lycées « non sélectifs » est médiocre, et le manque de capital humain semble surtout se faire sentir à des niveaux de qualification moyens ou peu élevés. Alors que près de la moitié de la population active est employée dans le secteur informel, la qualité médiocre des établissements « non sélectifs » fait que de nombreux jeunes achèvent leur scolarité sans bien maîtriser les savoirs fondamentaux et n'ont pas à leur disposition des structures leur permettant d'améliorer leurs connaissances et leur productivité durant leur vie active. En outre, des enquêtes révèlent que les entreprises ont peu de difficultés à recruter des diplômés de l'enseignement supérieur mais qu'elles ont du mal à trouver du personnel moyennement qualifié. Il importe donc d'investir davantage dans le système éducatif non sélectif pour accroître la productivité et l'employabilité de la majorité des nouveaux venus sur le marché du travail.

Le chapitre 5 examine comment il serait possible d'améliorer le système éducatif en mettant l'accent sur les questions suivantes :

- Quels sont les aspects du système éducatif qui entraînent des pénuries de capital humain à des niveaux de qualification moyens ou peu élevés?
- Faudrait-il faire reposer le financement des établissements sur le nombre d'élèves, afin d'assurer une répartition plus équitable des ressources affectées à l'éducation? De quelle autre manière la qualité des établissements non sélectifs pourrait-elle être améliorée?
- Les examens de fin d'études primaires et secondaires devraient-ils avoir principalement pour objet d'attester les compétences acquises par les élèves pour les employeurs potentiels (y compris ceux du secteur informel) plutôt que de sélectionner les élèves en fonction de leurs aptitudes?

Améliorer la productivité dans le secteur agricole

La productivité des agriculteurs turcs et leur contribution à la croissance ont été limitées par des carences socio-économiques en milieu rural et par un régime de subventions et de protection commerciale qui a maintenu un statu quo se caractérisant par une agriculture très fragmentée, peu qualifiée, de basse technologie et axée sur le marché intérieur. D'importantes réformes, visant principalement à réduire les subventions aux prix et à privatiser les organismes d'État qui occupent une place prédominante sur les marchés des produits agricoles et des intrants, ont été lancées en 2000-2001. Il faudrait leur donner une nouvelle impulsion et les compléter par des mesures d'accompagnement

destinées à stimuler le développement d'une agriculture commerciale sur l'ensemble du territoire.

Le chapitre 6 examine comment améliorer la productivité dans le secteur agricole en mettant l'accent sur les questions ci-après :

- Quels sont les obstacles qui s'opposent encore à l'accroissement de la productivité et au développement de l'agriculture commerciale? Comment relancer au mieux l'effort de réforme?
- Le cadre juridique existant permet-il le regroupement nécessaire de petites parcelles en exploitations plus efficaces?
- Compte tenu des vastes besoins en matière d'irrigation et des contraintes budgétaires actuelles, les autorités devraient-elles s'efforcer d'attirer davantage d'investissements privés dans le secteur de l'irrigation? Une tarification de l'eau sur des bases plus économiques encouragerait-elle l'investissement privé dans les installations d'irrigation?
- Est-il possible de mettre en place un système de sécurité sociale pour les agriculteurs qui prennent leur retraite?

Conclusion

Depuis la crise de 2001, l'économie turque a affiché un taux de croissance de 7.5 % par an en moyenne, chiffre le plus élevé enregistré dans les pays de l'OCDE. Les vastes réformes macroéconomiques et structurelles ont permis de raffermir la confiance, de réduire les primes de risque et de stimuler l'investissement intérieur et international. Cependant, la Turquie est encore confrontée à un certain nombre de problèmes qu'elle va devoir résoudre pour réduire au minimum le risque d'un retour à une alternance de phases de forte croissance et de récession et pour assurer une expansion soutenue et durable. Il importe de renforcer encore les institutions budgétaires, monétaires et prudentielles afin d'accroître la résistance de l'économie aux chocs, et de nouvelles réformes vont devoir être mises en œuvre sur le marché du travail, les marchés de produits et les marchés agricoles, ainsi que dans le domaine de la sécurité sociale et de l'enseignement, pour mettre un terme au dualisme très marqué qui nuit à la performance à long terme. Le succès de ces réformes faciliterait le processus de négociation de la Turquie avec l'UE, dans la mesure où il apporterait la preuve de sa capacité à contribuer à la prospérité de l'Union et à fournir des emplois à une population d'âge actif de plus en plus nombreuse. Les chapitres qui suivent analysent les enjeux évoqués ici et formulent un certain nombre de recommandations d'action à cet égard.

Notes

1. Cette méthodologie identifie les programmes nationaux de réforme économique qui sont suffisamment exhaustifs pour être qualifiés de « transitions institutionnelles ». C'est le cas des réformes engagées par la Turquie après 2000. Les « transitions institutionnelles » sont des réformes qui ont permis d'améliorer d'au moins un écart-type les moyennes mobiles sur plusieurs années d'un indice composite regroupant un grand nombre d'indicateurs de l'environnement institutionnel national. Des indicateurs d'ouverture commerciale, d'ouverture à l'IDE et de qualité réglementaire sont notamment pris en compte (Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, 2005).

2. Les Enquêtes sur la population active suivent le *sous-emploi*, défini comme la somme du *sous-emploi visible* (personnes travaillant moins de 40 heures par semaine pour des raisons économiques – « n'ont pas pu trouver d'emploi à plein-temps », « sous-emploi pour raisons techniques et économiques », etc.) et des *autres formes de sous-emploi* (personnes qui cherchent à changer d'emploi faute d'un revenu suffisant ou qui n'exercent pas leur profession habituelle). Suivant cette définition, le « sous-emploi » a atteint 3.9 % en mars 2006, chiffre qui vient s'ajouter au taux de chômage standard de 10.9 %.
3. Les hypothèses quantitatives détaillées retenues pour les deux scénarios sont décrites dans la note du graphique 1.9.

Table des matières

Résumé	9
Évaluation et recommandations	11
Chapitre 1. Les enjeux d'un rattrapage durable	21
Évolution économique récente et perspectives	22
Gérer les risques macroéconomiques et améliorer la résistance aux chocs	35
Approfondir les réformes structurelles pour faciliter un rattrapage rapide	36
Conclusion	40
Notes	40
Chapitre 2. Gérer les risques macroéconomiques et améliorer la résilience aux chocs	43
Introduction	44
Une plus forte résilience macroéconomique aux chocs internationaux est indispensable	46
La politique monétaire est mise à l'épreuve	57
Il convient de renforcer les institutions de la politique budgétaire	64
La politique structurelle peut aussi jouer un rôle important	70
Il faut améliorer encore le contrôle prudentiel des banques pour renforcer la résilience du secteur financier	71
Conclusion	75
Notes	77
Bibliographie	79
Annexe 2.A1. Scénarios de viabilité de la dette : méthodologie et hypothèses	81
Chapitre 3. Renforcer la compétitivité et la croissance et moins encourager l'économie informelle	87
De nouveaux défis pour un secteur des entreprises dynamique	88
Des performances variables selon le secteur et l'entreprise	90
Politiques à adopter pour faire face à une concurrence accrue	96
Conclusion : la simplification de la réglementation est un élément essentiel de l'amélioration de la compétitivité et de la croissance	118
Notes	122
Bibliographie	125
Annexe 3.A1. Analyse de l'évolution et des déterminants de la rentabilité de l'industrie manufacturière turque, 1998-2005	128
Annexe 3.A2. Charge fiscale effective des entreprises en Turquie	134
Annexe 3.A3. Enquêtes sur la compétitivité (forces et faiblesses) d'entreprises de différentes tailles	138
Annexe 3.A4. Accès des entreprises moyennes dynamiques au crédit et au capital-investissement	140

Chapitre 4. Améliorer le système de retraite pour faciliter l'expansion du secteur formel	145
La lenteur de l'application des nouvelles règles est coûteuse et incite peu à participer à l'économie formelle.	146
La réduction du taux de cotisation à la sécurité sociale doit constituer une priorité	156
Comment lutter contre la pauvreté de la population âgée	158
Propositions pour la poursuite de la réforme	161
Notes	163
Bibliographie	164
Annexe 4.A1. Hypothèses retenues pour l'analyse des pensions de retraite	165
Chapitre 5. Assurer une formation de qualité à toute la population	169
Le système éducatif perpétue la dualité économique	171
Résumé	183
Notes	185
Bibliographie	185
Chapitre 6. Libérer le potentiel de l'agriculture	187
L'agriculture est peu productive... ..	188
... et les exportations restent inférieures à leur potentiel	188
Le soutien à l'agriculture est élevé	190
Le système de soutien à l'agriculture a été remis en cause... ..	193
... et a été remanié en profondeur	199
Conclusion	208
Notes	209
Bibliographie	211
 Liste des encadrés	
1.1. Le climat politique est-il important pour les réformes ?	34
2.1. La vie après le FMI	47
2.2. La tendance des ratios d'endettement public et extérieur pourrait s'inverser ...	54
2.3. Le ciblage de l'inflation en Turquie	59
2.4. Gestion des finances publiques : des défis subsistent	66
2.5. Les risques budgétaires de la réforme de la santé	69
2.6. Programme pour le renforcement du contrôle prudentiel des banques, selon la Commission Imar	74
2.7. Résumé des recommandations en vue de renforcer la résilience aux chocs ...	76
3.1. Atouts et handicaps des petites entreprises	97
3.2. Atouts et handicaps des entreprises moyennes	100
3.3. Atouts et handicaps des entreprises du secteur formel	103
3.4. L'impôt prélevé par l'inflation (<i>inflation tax</i>)	108
3.5. Le débat politique engagé par d'autres pays émergents sur le niveau souhaitable du salaire minimum	113
3.6. Une stratégie globale de renforcement de la compétitivité et de la croissance fondée sur la simplification et la formalisation de la réglementation	120
4.1. La réforme 2006 de la sécurité sociale	148
4.2. Incitations à la retraite anticipée ou à la poursuite d'une activité professionnelle .	152

4.3.	Baisser les taux de cotisation à la sécurité sociale sans alourdir le déficit du système	157
4.4.	Recommandations pour la poursuite de la réforme des retraites	162
5.1.	Réformes récentes du système éducatif	170
5.2.	Remédier à la fragmentation de la politique de l'éducation et parvenir à un consensus sur le rôle des écoles professionnelles, y compris les écoles Imam Hatip	179
5.3.	Résumé des recommandations	184
6.1.	Un environnement économique atypique	196
6.2.	La faible productivité de l'agriculture nuit à sa compétitivité	197
6.3.	Recommandations en vue de libérer le potentiel de l'agriculture	208

Liste des tableaux

1.1.	Principales réformes économiques	25
1.2.	Négociations avec l'UE : quelques réformes de convergence achevées et prévues, 2005-2007	27
2.1.	Principaux indicateurs de la vulnérabilité économique	48
2.A1.1.	Hypothèses de base des scénarios de la dette publique	82
2.A1.2.	Hypothèses de base des scénarios d'endettement extérieur	84
3.1.	L'emploi informel dans le secteur manufacturier et les services	97
3.2.	Indemnités de départ versées dans les pays de l'OCDE	111
3.3.	Coûts minimums de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE	112
3.4.	Principales privatisations réalisées en 2005 et 2006	119
3.A1.1.	Performances sectorielles	132
3.A2.1.	Hypothèses des calculs	135
3.A2.2.	Paramètres fiscaux utilisés pour les calculs	135
3.A2.3.	Taux effectifs moyens (TEMo) d'imposition des personnes morales	136
3.A2.4.	Taux effectifs marginaux (TEMa) d'imposition des personnes morales	136
4.1.	Options pour la poursuite de la réforme du système de retraite	155
4.2.	Pension sous condition de ressources et seuil de pauvreté pour une personne seule	161
4.A1.1.	Résumé des principales caractéristiques des divers régimes de calcul des pensions	166
6.1.	Perspectives de convergence tarifaire : droits de douane en Turquie et dans l'UE	199
6.2.	Transferts des consommateurs et des contribuables après la réforme	200
6.3.	Agriculture : du protectionnisme à la compétitivité	203

Liste des graphiques

1.1.	Évolution de la situation économique après les réformes	24
1.2.	Transition institutionnelle et croissance : position de la Turquie	28
1.3.	Équilibres macroéconomiques et cote de crédit internationale	29
1.4.	L'environnement des entreprises en Turquie et dans 7 autres pays, 1995-2005	30
1.5.	Sources des écarts de revenu réel, 2004	31
1.6.	Distribution inégale de l'utilisation de la main-d'œuvre et de la productivité du travail	32
1.7.	Croissance de la population d'âge actif, sorties de travailleurs du secteur agricole et chômage	33

1.8. Augmentation de la prime de risque appliquée à la Turquie sous l'effet d'une prudence accrue des marchés internationaux à l'égard des risques	35
1.9. Des réformes hypothétiques d'ampleur inégale aboutissent à des sentiers de croissance différents à moyen terme	37
2.1. Des fondamentaux macroéconomiques satisfaisants.	45
2.2. Les marges de risque se sont réduites, mais pas seulement en Turquie	46
2.3. Évolution de la balance courante	50
2.4. Flux nets d'IDE par secteur et en comparaison des autres pays	52
2.5. Évolution du taux de change nominal	53
2.6. Encours de la dette publique nette pour différents scénarios	54
2.7. Situation en matière de dette extérieure brute	56
2.8. Encours de la dette extérieure brute pour différents scénarios	56
2.9. Évolution de l'inflation	60
2.10. Indicateurs de l'écart de production	61
2.11. La Banque centrale a subi une perte de crédibilité	62
2.12. Taux de change effectif nominal et adjudications.	63
2.13. Mesures disponibles des résultats budgétaires récents en Turquie	68
2.14. Composition des actifs étrangers en Turquie	70
2.15. Flambée du crédit en Turquie	71
2.16. La consommation croît plus vite que les salaires	72
2.17. La position de change varie d'un secteur à l'autre.	73
2.18. Indice Moody's de la santé financière des banques, moyenne pondérée.	75
3.1. Performances récentes du secteur des entreprises	89
3.2. Taux de change en termes réels et marges bénéficiaires sur le marché intérieur et les marchés d'exportation	90
3.3. Performances récentes de quelques secteurs représentatifs	92
3.4. Progression des salaires dans un secteur en déclin et un secteur très compétitif	93
3.5. Transferts d'emplois des secteurs en déclin vers les secteurs en croissance . .	94
3.6. Changement de spécialisation au profit des technologies moyennes et balance commerciale, 2000-2005	95
3.7. La Turquie, la Chine et le marché européen de l'habillement	96
3.8. Les « avantages » de l'informalité.	98
3.9. Handicaps structurels des micro-entreprises	99
3.10. Les « tigres anatoliens »	100
3.11. Étendue de l'informalité chez les entreprises moyennes	101
3.12. Comparaison internationale des taux moyens réels de l'impôt sur les sociétés en 2005	106
3.13. Seignuriage et impôt prélevé par l'inflation en Turquie	108
3.14. Coin fiscal moyen sur le travail, comparaison internationale	109
3.15. Réglementation de protection de l'emploi, comparaison Turquie-autres pays de l'OCDE, 1993-2003.	110
3.16. Réglementation des marchés de produits, comparaison Turquie-pays de l'OCDE, 1998-2003	116
3.17. Des coûts d'infrastructure élevés	117
3.A1.1. Contributions aux marges bénéficiaires à l'exportation dans le secteur manufacturier (1998-2005)	130
3.A1.2. Avantage comparatif révélé : Turquie/Chine	131
3.A2.1. Structure du modèle	134

4.1. Déficits du système de retraite	147
4.2. Taux de remplacement nets : comparaison internationale	148
4.3. L'âge minimal auquel la pension de retraite peut être servie n'est relevé que progressivement	151
4.4. Taux de remplacement réel brut effectif par sexe et cohorte de naissance après la réforme de 2006	153
4.5. Les cohortes les plus âgées tirent un profit considérable du régime de retraite . .	154
4.6. Des revenus très disparates au sein de la population âgée	160
5.1. Niveau de formation de la population	172
5.2. Performances des élèves et taux de scolarisation	173
5.3. Rapport entre les performances des élèves et l'indice PISA de la situation économique, sociale et culturelle (SESC)	175
5.4. Les écoles d'élite sont privilégiées dans l'affectation des financements publics . .	176
5.5. Situation au regard du marché du travail selon le niveau de formation, 2006 .	178
5.6. Comparaison des résultats au PISA et de l'indice SESC entre les élèves scolarisés dans les Imam Hatip et les élèves des établissements publics	180
6.1. Écarts de performance du secteur agricole	189
6.2. Faiblesse des facteurs de production agricole	190
6.3. Écarts de productivité par rapport à d'autres économies	191
6.4. Exportations agricoles	192
6.5. Niveau de soutien aux producteurs et poids de l'agriculture dans l'économie . . .	194
6.6. Évolution du soutien à l'agriculture	195
6.7. Les achats d'intervention ont-ils repris ?	202
6.8. Tarification de l'eau d'irrigation	205
6.9. Marge d'ajustement de l'emploi	207

Cette étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

La situation économique et les politiques de la Turquie ont été évaluées par le Comité le 7 septembre 2006. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 19 septembre 2006.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenc, Anne-Marie Brook, Gökhan Yilmaz et Ugur Çiplak sous la direction de Willi Leibfritz.

L'étude précédente de la Turquie a été publiée en décembre 2004.

STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	779	Villes principales, 2000 (population résidente en milliers d'habitants)	
Superficie agricole (milliers de km ² , 2004)	281	Istanbul	10 019
Forêts (milliers de km ²)	212	Ankara	4 008
		Izmir	3 371

LA POPULATION

Population, 2005 (en millions)	72.1	Population active civile, 2005 (en millions)	24.6
Densité au km ² , 2005	92.6	Emploi civil (en millions) :	22.0
Taux de variation annuel de la population, 1995-2005	1.6	Agriculture, sylviculture, pêche	7.0
		Industrie	3.9
		Construction	1.1
		Services	10.0

PRODUCTION

PNB 2005 (milliards de livres turques)	486 401	Structure de la production (% du PIB), 2005 :	
PIB, 2005 (milliards de livres turques)	487 202	Agriculture, sylviculture, pêche	10.2
PIB par habitant (en dollars US)	5 008	Industrie	29.8
Investissement brut 2005 (milliards de livres turques)	95 307	Services	60.0
En pourcentage du PIB	19.6		
Par habitant (en dollars US)	985		

L'ÉTAT

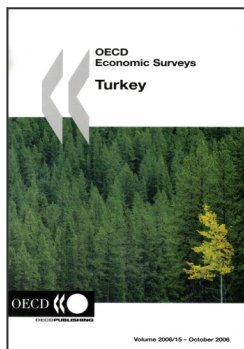
Consommation publique, 2005 (en pourcentage du PIB)	13.1	Dettes publiques, fin 2005 (en pourcentage du PIB)	71.6
Recettes courantes de l'administration centrale en 2005 (en pourcentage du PIB)	27.7	Intérieure	52.9
		Extérieure	18.7

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 2005, f.o.b. (en pourcentage du PIB)	20.3	Importations de biens, 2005, c.i.f. (en pourcentage du PIB)	32.3
Principaux produits exportés (en pourcentage des exportations totales)		Principaux produits importés (en pourcentage des importations totales)	
Textiles et habillement	25.4	Produits pétroliers	18.2
Machines et matériel d'équipement	7.1	Machines et matériel d'équipement	14.0
Véhicules à moteur	130.0	Véhicules à moteur	9.0
Métal et acier	10.5	Métal et acier	9.1
Autres produits exportés	43.9	Autres produits importés	49.6

LA MONNAIE

Unité monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		2005	1.3408
		2006 (janvier-septembre)	1.4226



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Turkey 2006

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2006-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Les enjeux d'un rattrapage durable », dans *OECD Economic Surveys: Turkey 2006*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2006-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.